

ASSEMBLEE DE LA PAROISSE DE ST-SAPHORIN

Dimanche 17 mars 2024 à 10h15
Centre paroissial de Chexbres

Profitant d'un temps disponible avant le début officiel de l'Assemblée, la parole est donnée à Monsieur Jean-Luc Crisinel, conseiller régional de l'EERV Lavaux, pour quelques nouvelles régionales en sus de l'ordre du jour.

Jean-Luc Crisinel informe du changement de trésorière au sein de la région Lavaux. C'est désormais Muriel Rey Bornozy qui sera la nouvelle trésorière de la Région. Monsieur Crisinel profite de l'occasion pour remercier la trésorière sortante. Il évoque ensuite les importantes mutations qui se profilent au niveau cantonal et la phase de transition de la Région au cours de cette législature.

Jean-Luc Crisinel nous quitte ensuite, devant rejoindre une autre assemblée de paroisse.

Le Président de l'Assemblée paroissiale, **Olivier Pasche**, souhaite la bienvenue aux 34 paroissiennes et paroissiens présents, aux pasteurs Laurence Bohnenblust et Eric Bornand, ainsi qu'aux délégués des autorités communales présentes, Nadine Duchemin pour la commune de Rivaz, Denis Détraz pour la commune de Puidoux et Jean-Claude Chevalley pour la commune de Saint-Saphorin.

Il prie d'excuser la commune de Chexbres, Madame et Monsieur Ariel et Lorenzo Pestalozzi, ainsi que Monsieur Bernard Bolay.

Le Président précise que l'Assemblée se déroulera en deux parties : la première partie pour les élections et la seconde partie pour l'Assemblée ordinaire.

Puis il donne la parole à la secrétaire du bureau, **Marcelline Brun**, afin de remettre l'Assemblée sous le regard de Dieu. Le Président lit ensuite les principaux articles des principes constitutifs de l'Assemblée de Paroisse contenus dans le règlement ecclésiastique aux articles 1, 2 et 12.

Il donne ensuite lecture des points de l'ordre du jour de la première partie :

I : Élections paroissiales - Législature 2024 - 2029

- 1. Élection du bureau de l'Assemblée paroissiale**
- 2. Élection des conseillers paroissiaux**
- 3. Élection de la commission de gestion et des finances**
- 4. Élection des membres délégués à l'Assemblée régionale**

Personne n'ayant de remarque à formuler, l'ordre du jour est accepté.

I : Élections paroissiales - Législature 2024 – 2029

1. Élection du bureau de l'Assemblée paroissiale

Le Président indique que si un vote à bulletin secret est souhaité, la demande doit en être faite par trois membres de l'Assemblée au moins. Toutes les paroissiennes et paroissiens domiciliés dans la paroisse et les personnes au bénéfice d'une dérogation peuvent voter. Personne ne souhaitant un vote à bulletin secret et personne d'autre ne souhaitant se présenter comme candidat au Bureau, le Président demande de passer au vote. Les membres sortants se représentent : Eliane Monnier de Saint-Saphorin, Marcelline Brun de Chexbres et Olivier Pasche de Chexbres.

Les trois membres sortants sont réélus à l'unanimité à main levée, il n'y a pas d'avis contraire, ni d'abstention.

Sont élus membres du Bureau de l'Assemblée paroissiale pour la législature 2024 - 2029 :

Olivier Pasche, Président

Eliane Monnier, Vice-présidente

Marcelline Brun, Secrétaire

2. Élection des conseillers paroissiaux

Le Président rappelle qu'il avait été décidé que le conseil paroissial serait composé de huit membres laïcs, mais ajoute qu'aujourd'hui seuls sept membres se présentent. Un poste est encore ouvert et pourra faire l'objet d'une élection complémentaire lors d'une prochaine assemblée.

Philippe De Micheli, co-président sortant, présente par ordre alphabétique les candidats au conseil paroissial : Janick Courtois, Philippe De Micheli, co-président, Sylvain Demierre, Pierre-Alain Geiser, Léonore Miauton, co-présidente, Lorenzo Pestalozzi et Nicolas Verdan. Le scrutin a lieu à bulletin secret sur la base de la liste des candidats. Le dépouillement est effectué par le Bureau de l'assemblée, qui décompte 32 bulletins, tous valables.

Sont élus conseiller paroissial pour la législature 2024 – 2029 :

Janick Courtois avec 32 voix

Philippe De Micheli avec 32 voix

Sylvain Demierre avec 32 voix

Pierre-Alain Geiser avec 32 voix

Leonore Miauton avec 32 voix

Lorenzo Pestalozzi avec 32 voix

Nicole Verdan avec 32 voix

3. Élection de la commission de gestion et des finances

Les membres actuels, Christophe Pinget, Jean-Bernard Chevalley et Bernard Bolay se représentent. Ils sont élus à l'unanimité à main levée ; il n'y a pas d'avis contraire, ni d'abstention.

Sont élus à la commission de gestion et des finances pour la législature 2024 - 2029 :

Christophe Pinget, membre
Jean-Bernard Chevalley, membre
Bernard Bolay, suppléant

4. Élection des membres délégués à l'Assemblée régionale

Les membres délégués sont en principe au nombre de trois : deux laïcs et un pasteur. **Ariel Pestalozzi** et **Pierre-Alain Geiser** se représentent. Personne d'autre n'a fait part de son souhait de présenter sa candidature ou souhaite se présenter.

Eric Bornand, Ariel Pestalozzi et Pierre-Alain Geiser sont élus à main levée ; il n'y a pas d'avis contraire, ni d'abstention.

Sont élus délégués à l'Assemblée régionale pour la législature 2024 - 2029 :

Eric Bornand
Ariel Pestalozzi
Pierre-Alain Geiser

Le Président remercie l'Assemblée pour ces élections, puis passe à la seconde partie de l'Assemblée.

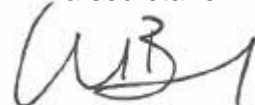
Paroisse de St-Saphorin

Le Président



Olivier Pasche

La secrétaire



Marcelline Brun

Le Président, Olivier Pasche, aborde la seconde partie de l'Assemblée et donne lecture des points de l'ordre du jour.

II : Assemblée ordinaire de printemps

- 1. Adoption du PV du 19 novembre 2023**
- 2. Comptes 2023**
 - Présentation des comptes**
 - Rapport de la commission de gestion**
 - Discussion et adoption**
- 3. Vie paroissiale – Informations du Conseil paroissial et des pasteurs**
 - Rétrospective 2023**
 - Réflexions accueil, culte et offre**
 - Activités, vie paroissiale 2024**
- 4. Nouvelles régionales et cantonales**
- 5. Divers et propositions individuelles**

Personne n'ayant de remarque à formuler, l'ordre du jour est accepté.

1. Adoption des PV du 19 novembre 2023

Le procès-verbal était à disposition sur le site internet, ainsi que sur place quinze minutes avant l'Assemblée. Personne n'en souhaite la lecture et aucune remarque n'est formulée.

Il est adopté à main levée à 24 voix, sans avis contraire et avec deux absentions.

2. Comptes 2023

Présentation des comptes (annexée)

Les comptes sont distribués au format papier aux membres de l'Assemblée par **Pierre-Alain Geiser**, qui lit et détaille ensuite chaque compte devant l'Assemblée.

Le résultat de l'exercice présente un résultat neutre grâce au prélèvement d'un montant de Fr. 17 889.88 sur le fond de réserve.

Eric Bornand rappelle que les numéros des comptes correspondent aux standards de la comptabilité des paroisses et que même s'ils ne sont pas utilisés, ils ne peuvent être supprimés.

Compte 3632 : les frais de catéchisme sont plus bas que le montant budgétisé, car ils ont en majeure partie été financés par la Région, seule la « Nuit du caté » a été prise en charge par la paroisse

Compte 3638 : les bibles de mariage présentent un montant à Fr. 0.-, car nous utilisons les bibles de mariage que nous avons encore en réserve.

Compte 6532 : concernant les placements éthiques, **Léonore Miauton** indique que le conseil de paroisse avait décidé d'investir dans un fonds géré par une association dont elle a rencontré les responsables la semaine précédente : cette association gère des investissements dans des micro-crédits au niveau mondial.

Compte 7031 : la fondation Pain pour le prochain (PPP) fait désormais partie de l'EPER.

Le Président demande comment a été calculée la différence entre les montants de Fr. 47 172.38 et de Fr. 17 889.88 ? Pierre-Alain Geiser répond qu'il s'agit des montants de Fr. 29 164.05 prélevés sur le fonds 2395 « Fonds salaire animateur jeunesse et famille » et Fr. 118.45 sur le fonds 2390 « Entretien tombe Leresche ».

Rapport de la commission de gestion (annexé)

Jean-Bernard Chevalley, rapporteur, donne lecture complète dudit rapport. La commission relève en particulier que les charges ont été bien maîtrisées et que les produits budgétés se sont révélés corrects. En particulier, les produits des activités en lien avec le projet de soutien à Rubengera (Rwanda) ont permis de verser notre contribution de Fr. 3'000 comme convenu. La commission de gestion recommande d'approuver les comptes 2023 tels que présentés et d'en donner décharge au Conseil, à la comptable et à la Commission de gestion.

Le Président ouvre la discussion et demande s'il y a des questions.

Shafique Khesjavee s'étonne qu'aucune sollicitation n'ait été faite dans le cadre du « Fonds réserve pour coups durs agricoles / viticoles ». Il demande si les agriculteurs et vigneronns de la paroisse savent que ce fond existe. **Pierre-Alain Geiser** répond que la paroisse irait vers les concernés en cas de besoin, sans pour autant faire de publicité. **Sylvain Demierre** ajoute que le Conseil paroissial souhaite que ce fond ne reste pas endormi sans pour autant faire de la publicité et que le lien avec les agriculteurs fait partie de la réflexion à mener dans le cadre du projet « Accueil, culte et offre paroissiale ».

Concernant le fonds 2390 « Entretien tombe Leresche », **Pierrette Jarne** explique qu'il s'agit d'une histoire ancienne d'une paroissienne décédée qui n'avait pas de famille et dont la tombe est à Saint-Saphorin. Cette paroissienne avait versé un montant à la paroisse en demandant que sa tombe soit entretenue jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de montant disponible dans le fonds.

Discussion et adoption

Plus personne n'ayant de question, le Président passe au vote qui a lieu à main levée.

Les comptes 2023, ainsi que les conclusions du rapport de la commission de gestion, sont acceptés à 27 voix. Il n'y a pas d'avis contraire, ni d'abstention.

3. Vie paroissiale – Informations du Conseil paroissial et des pasteurs

Rétrospective 2023 (annexée)

Eric Bornand revient sur les événements paroissiaux qui ont marqué l'année 2023. Il évoque la fête paroissiale à Crêt Bérard pour la rénovation du Pavillon de Crêt Bérard, la Nuit du catéchisme en collaboration avec la paroisse de Chardonne et les différentes collaborations inter-paroissiales comme la « Bible au jardin » avec Grandvaux et la « Mi-été » avec Savigny-Forel. Il ajoute que le matériel technique sonore qui avait disparu de l'église de Saint-Saphorin a été remplacé. Enfin, octobre a vu l'arrivée dans notre paroisse de la pasteure Sandrine Bohnenblust avec un pensum de 50%.

Réflexions accueil, culte et offre (annexé)

Sylvain Demierre indique qu'un groupe s'est réuni sous le nom de « Communauté vivante » afin de trouver des idées pour stimuler la vie au sein de notre paroisse avec trois axes : l'accueil (par exemple pour aller vers les personnes en difficulté), le renouvellement du culte pour un culte plus participatif et la création de cultes-événements et enfin l'offre. Il ajoute que toute idée ou suggestion est la bienvenue et que ce groupe est ouvert aux personnes qui souhaiteraient y participer. Il faut voir la participation à ce projet comme une manière pour chacun d'apporter sa pierre à l'édifice en exprimant ses talents. L'Eglise c'est nous tous !

Nadine Duchemin suggère que le groupe prévoit encore quelques réunions pour concrétiser les idées émises.

Olivier Pasche demande comment fonctionnent actuellement les visites. **Eric Bornand** répond que c'est lui-même avec Laurence Bohnenblust et Sylvain Demierre qui visitent les paroissiennes et paroissiens. Certaines situations sont plus lourdes et difficiles à suivre, car elles demandent un suivi régulier. Maryse Innis et une autre paroissienne seraient également intéressées à faire les visites. Anne Colombini rassemble et forme les visiteuses et visiteurs.

Quant aux nouveaux arrivants qui s'annoncent comme protestants auprès de la commune à leur arrivée, ils reçoivent automatiquement le journal « Réformés ».

Monique Rezin se souvient qu'à l'époque une personne était désignée comme visiteuse dans chaque village et apportait par exemple un petit cadeau lors des naissances. **Eric Bornand** dit que cela n'est plus possible ni autorisé et nous n'avons plus accès aux registres. Il ajoute toutefois que lui-même et Sylvain Demierre sont invités par les communes aux séances d'accueil des nouveaux habitants et en profite pour remercier les autorités.

Shafique Keshavjee profite de l'occasion pour ajouter que DM organise une journée de rencontre et d'échange avec le pasteur Emmanuel Fuchs le 20 avril 2024 en association avec Crêt-Bérard sur le thème « Renouveler la vie de votre paroisse ». Les inscriptions peuvent se faire sur le site internet de Crêt-Bérard. Il constate qu'un changement radical est en train de s'opérer avec une nette diminution de nombre de ministres et qu'il faut se préparer à des changements en profondeur. Il estime qu'il serait utile de consacrer quelques heures et une séance pour aller de l'avant avec le projet « Communauté vivante », et d'y intégrer des personnes comme les pasteurs Alain Monnard et Bernard Bolay.

Activités, vie paroissiale 2024

Philippe De Micheli et **Sylvain Demierre** évoquent les repas communautaires qui se déroulent une fois par mois au centre paroissial à l'issue du culte à Chexbres. Une « soupe de Carême » a eu lieu avec nos amis catholiques.

Pierrette Jarne demande comment attirer les jeunes familles et la génération suivante qui ne participent pas aux autres activités de la paroisse. **Sylvain Demierre** répond que beaucoup se fait par le bouche à oreilles.

Philippe De Micheli revient sur l'engagement de la paroisse dans l'école de couture au Rwanda et est heureux d'annoncer qu'une partie de l'objectif de récolte des fonds 2024 est déjà presque atteinte, grâce entre autres au concert de Madrijazz Gospel et à la vente de seconde main à Cully.

Eric Bornand indique qu'une exposition « Dollar » en hommage à Jean Villard-Gilles et des concerts sont prévus sur plusieurs dimanches avec des cultes et une célébration écuménique à Saint-Saphorin.

Philippe De Micheli souhaite organiser une journée spéciale au début de l'automne dans la simplicité pour faire rayonner la paroisse ; davantage d'informations suivront dans le courant de l'été.

Henri Pinget demande si les rencontres « Bibles au jardin » auront lieu cette année et ajoute qu'il se porte volontiers candidat pour accueillir une des dates dans son jardin. Eric Bornand répond qu'il n'est pas encore été décidé si les « Bibles au jardin » seront organisées en 2024.

Eric Bornand a apporté la table des cultes d'avril à juin 2024, qui comportent une grande diversité de noms et de personnes qui conduisent ces cultes.

Plus personne n'ayant de question pour le Conseil de paroisse, le Président passe au point suivant.

4. Nouvelles régionales et cantonales

Laurence Bohnenblust, pasteure et conseillère auprès du Conseil synodal, tient tout d'abord à remercier l'assemblée pour l'accueil chaleureux qu'elle a reçu dans notre paroisse.

Elle décrit les principaux axes de travail actuels du Conseil synodal : les repourvues des ministères, le dialogue interreligieux et en particulier le chantier « Gouvernance », développé ci-dessous. Elle aborde ensuite les changements à venir dans l'organisation de l'EERV qui est actuellement organisée en trois niveaux : cantonal, régional, paroissial. Le paysage de l'église est en profonde mutation, le nombre des ministres en forte baisse. Partout dans les régions se développent de petites communautés. Le souhait est de redéfinir la gouvernance afin de simplifier et de replacer au centre le but de l'église : la proclamation de l'évangile. Les structures sont là pour soutenir cette mission. Le but est de redimensionner les niveaux et de passer à deux niveaux au lieu des trois actuels, afin de mieux pourvoir ces niveaux, de garder ce qui va bien et de mutualiser ce qui peut être renforcé.

Le groupe de travail « Gouvernance » constitué de 3 membres du Conseil synodal et de 3 membres issus du Synode a fourni son rapport, qui sera prochainement soumis au Synode. Les membres sont unanimes quant aux éléments présentés. Ces cinq prochaines années verront la mise en place au niveau du canton des communautés paroissiales, des missions communes avec les catholiques (p. ex. EMS, aumônerie dans le monde agricole). Vingt-cinq à trente communautés paroissiales sont prévues pour l'ensemble du canton de Vaud. La région Broye fonctionne déjà avec des regroupements de paroisses. Ces petites communautés ecclésiales, les « ecclésiologies », qu'elles soient célébrantes, contextuelles (groupes de jeunes, familles), immersives ou cantonales (par exemple Crêt Bérard), n'auraient pas de fonction exécutive ou législatives et fonctionneraient avec des laïcs.

Laurence Bohnenblust présente l'organigramme du fonctionnement tel qu'il est prévu.

Le Président remercie Laurence Bohnenblust pour son intervention et ouvre la discussion.

Nicolas Monnier demande quelle est l'entité juridique de ces « ecclésiologies ». Laurence Bohnenblust répond qu'elles n'auront pas de statut de personne morale.

Pierrette Jarne demande comment sera remplacée la Région à la suite de sa suppression dans le cadre de ce concept et comment se fera le soutien du canton ? **Laurence Bohnenblust** répond que la Région ne sera pas supprimée à proprement parler. Le constat est que les régions sont trop grandes et les paroisses trop petites. La structure doit donc être repensée avec d'autres entités.

5. Divers et propositions individuelles

Jean-Claude Chevalley apporte des précisions concernant la tombe Leresche et en explique l'histoire en détail.

Christophe Pinget remercie pour l'organisation du culte de Noël à Saint-Saphorin le 24 décembre dernier. Il ajoute qu'habituellement un culte par mois est organisé à Saint-Saphorin et il lui semble qu'il n'y ait pas eu de culte ces derniers temps à Saint-Saphorin. **Eric Bornand** répond qu'il y a eu un culte en janvier et que le prochain est prévu en avril.

Nicolas Monnier remercie la paroisse pour sa mobilisation dans le cadre du jumelage avec les paroisses au Rwanda. Chaque année le département missionnaire (DM) invite d'anciens missionnaires et envoyés et cette année cette journée se déroulera le samedi 22 juin avec un culte et une fête au centre paroissial de Chexbres.

Mireille Keshavjee demande s'il serait possible de déjà prévoir des dates de rencontre pour le groupe de réflexion « Communauté vivante ». Sylvain Demierre y réfléchit.

Marcelline Brun annonce que l'Association du centre paroissial organise une journée découverte le samedi 8 juin. Les prestataires qui donnent des cours dans le Centre proposeront diverses activités, la participation étant payante. L'association offrira l'apéritif.

La prochaine Assemblée de paroisse est prévue le 17 novembre 2024 à l'issue du culte dont le lieu est encore à définir.

Le Président remercie chacune et chacun de sa participation et de son engagement et propose de rester pour partager le verre de l'amitié.

Sylvain Demierre remet cette assemblée dans la prière.

L'Assemblée est close à 12h15.

Paroisse de St-Saphorin

Le Président



Olivier Pasche

La secrétaire



Marcelline Brun